Pays, paysans, paysages: trente ans après¹

Jacques Brossier, André Brun, Jean-Pierre Deffontaines(†), Jean-Louis Fiorelli, Pierre-Louis Osty, Michel Petit, Marc Roux

Groupe de recherche INRA-ENESAD, 17 rue Sully, BP 1540, 21034 Dijon cedex brossier@dijon.inra.fr, andrelucienbrun@wanadoo.fr, fiorelli@mirecourt.inra.fr, Pierre-Louis.Osty@toulouse.inra.fr, petitmichel@free.fr, m.roux@enesad.fr

Comparativement à d'autres zones de montagne, les paysages dans les Vosges du Sud restent ouverts et leur observation témoigne globalement de la vitalité de la région. Il y a trente ans, ce scénario nous avait paru possible, mais si l'agriculture et les pratiques agricoles mises en œuvre en sont responsables, les forces socio-économiques motrices ne sont pas tout à fait celles que nous avions envisagées, en particulier la montée en puissance d'un tourisme vert.

Une équipe de recherche retourne rarement sur le terrain trente ans après son travail originel. Nous l'avons fait récemment, en 2005, en passant quelques jours dans les Vosges du sud, où nous avions étudié les relations entre les paysages et les paysans dans le cadre d'un pays (INRA-ENSSAA, 1977). Cet article rend compte de cette expérience, malgré sa brièveté.

Nous nous interrogerons d'abord sur ce que nous pouvions attendre a priori d'un tel retour sur le terrain, la réflexion sur ces questions ayant bien entendu orienté la façon dont nous avons travaillé. Nous présenterons ensuite les méthodes que nous avons utilisées et les sérieuses limites qui en découlent pour la portée du faible nombre d'observations faites et pour les leçons que nous en tirons. On pourra alors aborder le cœur du sujet : que peut-on dire des relations entre pays, paysans et paysages dans les Vosges du sud aujourd'hui ? On verra que ces relations ont changé depuis trente ans sous l'effet de tendances ou de forces économiques et sociales puissantes sur lesquelles nous nous interrogerons.

Ceci permettra de discuter ensuite du rôle des instances publiques et d'esquisser ce que pourrait être un programme de recherche destiné à éclairer le choix des politiques publiques. Enfin, nous tirerons quelques leçons d'ordre conceptuel et méthodologique sur des questions soulevées il y a trente ans et aussi sur la façon dont nous avons travaillé au cours de cette récente visite de terrain.

Retourner sur le terrain trente ans après : pour quoi faire ?

La place des paysages dans les débats sur la politique agricole et le développement rural est maintenant très importante alors qu'elle ne faisait qu'affleurer dans les consciences il y a trente ans. Le rôle des agriculteurs dans l'entretien des paysages est couramment mis en avant lorsque l'on cherche à préciser les fonctions non-marchandes remplies par une agriculture dont le caractère multifonctionnel est maintenant largement reconnu dans les pays développés.

On sait que cette question a fait l'objet d'un sérieux conflit à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de vives controverses à l'OCDE, entre les pays développés héritiers de vieilles civilisations agraires, comme les pays européens et le Japon, d'une part, et les pays neufs (États-unis, Australie, Nouvelle -Zélande) soutenus par de nombreux pays en développement, d'autre part. C'est dans ce contexte que la Commission européenne a inventé le concept de « modèle européen d'agriculture », dans lequel l'entretien des paysages par les agriculteurs occupe une place importante. Compte tenu de ces débats actuels, notre recherche ayant été l'une des premières à analyser en détail les relations entre paysages et pratiques des agriculteurs, il nous a paru intéressant de réexaminer les relations alors mises en évidence, de voir si elles avaient changé et en quoi, pour nous interroger enfin ur les leçons que l'on peut tirer de ces analyses pour l'éclairage du débat sur des politiques au cœur de l'actualité. sur les leçons que l'on peut tirer de ces analyses pour l'éclairage du débat sur des politiques publiques au cœur de l'actualité.

^{1.} Cet article préfigure un ouvrage des mêmes auteurs : Quels paysages pour quels paysans ? Regards d'une équipe de recherche dans les Vosges du sud à trente ans d'intervalle, à paraître aux éditions Quae en 2008.

Pour cela, il fallait analyser en quoi l'évolution des paysages aujourd'hui dépend des pratiques des paysans : quelles pratiques exactement ? Et quels paysans ? Il y a trente ans de nombreuses inquiétudes résultaient de ce que l'on appelait la déprise agricole, sous l'effet de la réduction massive du nombre d'exploitations. Celle-ci semblait irréversible ; elle s'est poursuivie globalement.

Qu'en est-il dans les Vosges du sud ? La fermeture des paysages, que l'on pouvait déjà observer dans le nord du massif, s'est-elle généralisée au sud par l'envahissement des friches et l'accroissement des surfaces boisées ? Sinon, sous l'effet de quelles pratiques agricoles ? Et quelles sont les conditions de viabilité de telles pratiques ?

Comment les résidents non agriculteurs réagissent-ils à l'évolution des paysages ? La demande de paysages de qualité, qualité définie essentiellement par le maintien de leur ouverture, existe-t-elle toujours ? A-t-elle évolué ? Comment ? En quoi les politiques publiques influencent-elles ces évolutions ? Quelles innovations en la matière semblent porteuses d'avenir ? Telle était notre problématique ; il paraissait possible et intéressant de l'éclairer par un retour sur le terrain.

Au plan des concepts et des méthodes, les questions étaient également nombreuses. Nous avions forgé, il y a trente ans, plusieurs concepts originaux et en avions emprunté d'autres, comme ceux de pratique agricole et de terroir, en leur donnant une signification particulière. Ces concepts sontils encore opératoires aujourd'hui? Notre approche reposait surtout sur l'observation et l'analyse à plusieurs échelles d'espace, les différents niveaux (parcelles, exploitations, terroirs, massif pour citer les plus importants) étant articulés entre eux. Ces niveaux sont-ils encore pertinents? Les articulations ont-elles changé? En quoi? Pourquoi?

Revoir des paysages de terroir : comment faire ?

Au cours de ce retour, la priorité a été donnée à l'observation et à l'analyse des terroirs jugés représentatifs et étudiés de manière approfondie trente ans plus tôt. Il s'agit de portions d'espace de quelques dizaines à quelques centaines d'hectares pour lesquelles nous disposons de photographies présentant l'ensemble du ou des paysages des espaces concernés et une connaissance exhaustive des agriculteurs qui utilisaient alors les espaces agricoles.

Nous avons donc pu apprécier avec précision comment le paysage avait évolué, prendre de nouvelles photos et les exploiter en salle ultérieurement. Il a été facile aussi de rencontrer et d'interviewer des agriculteurs, qui utilisaient le terroir dans les années 1970 ou de nouveaux agriculteurs l'utilisant maintenant. Ils ont pu clairement indiquer comment l'utilisation agricole du terroir avait évolué et quels étaient les agriculteurs actuels, que ceux-ci résident ou non sur le terroir. Sur ces portions d'espace, il est vrai relativement limitées, il a donc été possible de relier avec précision l'évolution des paysages et l'évolution des acteurs agricoles et aussi, dans une large mesure, d'identifier les pratiques des agriculteurs actuels. Ceci permet d'actualiser avec un degré raisonnable de confiance l'analyse des relations entre paysages et paysans sur ces terroirs.

Pour aller plus loin il faut analyser les déterminants des évolutions. Le cadre d'analyse élaboré il y a trente ans a fourni les premières hypothèses. Nous avons donc collecté quelques données sur les évolutions démographiques qu'il faudrait, il est vrai, compléter. Et, dans le choix des interlocuteurs et la conduite des entretiens, nous nous sommes surtout intéressés à l'évolution du tourisme, qui a connu une croissance très rapide, et à celle des industries, le déclin de l'industrie textile, déjà très avancé et maintenant presque total. Nous avons aussi cherché à collecter par interview quelques informations sur le rôle et la stratégie des municipalités, car elles ont une grande influence sur l'affectation des ressources foncières à différents usages.

Il est clair que les informations que nous avons pu recueillir ainsi sont très ponctuelles. Elles risquent donc de n'être qu'anecdotiques. Sur certains points, nous n'avons même pas eu le temps de collecter les informations essentielles. Nous n'avons donc pas pu soumettre les hypothèses élaborées, suite à nos observations sur le terrain, à des tests de réfutation systématique. Il en résulte un danger évident de superficialité. Cependant, les idées présentées ci-dessous peuvent sans doute être considérées comme des hypothèses qui seraient à tester dans une opération de recherche plus élaborée.

Pays, paysans, paysages: quelles relations aujourd'hui?

Il y a une trentaine d'années, nous avions justifié le choix des Vosges du sud comme terrain d'étude par la rapidité de la régression de l'agriculture dans cette zone depuis 1950. Ceci reflétait clairement des hypothèses, implicites ou explicites, sur les déterminants de l'évolution des paysages : « la montagne vosgienne a été le siège d'une régression très rapide de l'agriculture, ce qui a provoqué une transformation rapide des paysages. Toutefois, alors que dans le nord du massif la fermeture du paysage due à l'extension de la forêt est presque complète et difficilement réversible, l'évolution des paysages dans le sud est moins avancée et peut être encore maîtrisable » (INRA-ENSSAA, 1977). Selon ces hypothèses interprétées au pied de la lettre, la réduction du nombre d'exploitations agricoles s'étant poursuivie depuis trente ans, les paysages des Vosges du sud ne devraient-ils pas être fermés aujourd'hui ?

Ce n'est pas le cas, alors même que les terroirs choisis représentaient bien les zones où l'avenir de l'agriculture était le plus problématique. Il faut donc se demander pourquoi.

Tout d'abord, il faut souligner que la demande de paysages ouverts nous est apparue très forte aujourd'hui, encore plus sans doute qu'il y a trente ans. Tous les résidents que nous avons rencontrés, même de façon très fugace, l'ont exprimée, le plus souvent avec beaucoup de conviction : ils ont manifesté un grand intérêt lorsque nous avons eu la possibilité de leur expliquer la nature de notre démarche et tous ont paru très intéressés par les photos anciennes de leurs terroirs. Plus qu'autrefois, on a vraiment l'impression que la qualité des paysages est un élément essentiel dans l'identité du « pays » et que l'attachement des résidents à ce pays s'est encore renforcé. La plupart de nos interlocuteurs ont exprimé aussi une conscience très claire du rôle des pratiques agricoles dans le maintien de l'ouverture des paysages. La terminologie communément admise localement est d'ailleurs très claire à cet égard. Parlant de l'agriculteur qui fauche une parcelle ou qui l'entretient en y mettant des animaux au pâturage, on dit : « C'est Untel qui fait ici ». Comment ne pas penser que ce qu'il faut faire, c'est maintenir l'usage agricole (faucher ou pâturer) et ainsi entretenir le paysage ?

Schématiquement, les paysages des « Hauts » ont peu changé au cours des trente dernières années, ce qui est conforme à notre diagnostic d'une agriculture enracinée. Du fait de l'évolution des pratiques, cependant, on ne peut plus qualifier de « peigné vosgien » l'aspect des surfaces en herbe « exploitées ».

En revanche, sur les versants et dans les fonds de vallée, sauf dans quelques lieux, la forêt et le bâti, respectivement, ont « fermé » le paysage.

Au total, ce qui nous est apparu comme le plus nouveau en 2004, c'est l'utilisation du terme paysage dans le discours des Vosgiens, dans une grande diversité d'expressions collectives et individuelles. Le paysage est très présent dans les nombreuses pages informatiques de présentation de chaque commune sur son site internet. Il est fréquemment en question dans les propos du maire de Xonrupt relatifs au nouveau plan local d'urbanisme (PLU). Plus remarquable peut-être est la référence explicite au paysage faite spontanément par les éleveurs rencontrés quand ils présentent leur projet d'exploitation. C'est le cas notamment dans une exploitation de la Vallée du Chajoux (commune de La Bresse) que nous avons visitée. Le souci d'identité paysagère est explicite; on note que la fabrication et la vente sur place du Munster va de pair avec le retour à la race vosgienne, alors que cette exploitation était passée à la race Holstein dans les années 1970 ; on note aussi le soin apporté à l'entretien des terrains communaux qui surplombent le site de l'exploitation. L'entretien du paysage apparaît également motiver la mise à disposition de terrains communaux pour une exploitation qui en fait un argument du développement de la vente directe de fromage et autres produits fermiers : pour attirer des clients à la ferme, est développée une véritable stratégie d'accueil avec posters, projection de CD-roms qui présentent l'exploitation et le site, et même promenade paysagère pour les clients qui le souhaitent. La recherche d'une qualité de paysage amène également cet éleveur à supprimer les balles enrubannées d'ensilage d'herbe appréciées des visiteurs.

C.M. et son exploitation

Le siège de l'exploitation, un GAEC père-fils, est sur la commune du Thillot, mais le territoire exploité se situe largement sur la commune de Fresse-sur-Moselle. Encore jeune (41 ans), C.M. arrive en Métrac (engin porteur, surbaissé, à quatre roues motrices) et se met à notre disposition, de même

que son père, dans la cour de ferme, puis dans l'entrée d'accueil pour les clients. Là est affiché un panneau qui présente l'exploitation. Il s'agit d'une exploitation laitière disposant d'un quota de 120 000 litres transformés sur la ferme. La race montbéliarde domine avec quelques vosgiennes pour l'image. Au troupeau bovin laitier s'ajoute un troupeau d'une trentaine de chèvres. Quelques vaches produisent 6 000 litres de lait par an mais la moyenne est à 3 500. Le foin est récolté en vrac, l'enrubannage est réduit au minimum car il donne une mauvaise image commerciale du produit. Quelques dizaines de balles enrubannées sont cependant entreposées derrière les bâtiments.

C.M. exploite une grande partie des terrains en pente de la Colline de Fresse-sur-Moselle. Pour faciliter la fenaison et le pâturage, il a ré-agencé le réseau de rigoles traditionnelles à double fin (drainage et irrigation), situé en contrebas des fermes. Il refait régulièrement ces nouvelles rigoles à l'aide d'un équipement nouveau, la roto-trancheuse (4 000 €). Il utilise des terrains communaux sur le haut du Thillot et de Fresse-sur-Moselle qui sont régulièrement débroussaillés. Un choix majeur, pour l'exploitation, est de transformer la totalité du lait en fromages et d'écouler cette production en vente directe à la ferme et au marché du Thillot. C'est le modèle lancé dans les fermes-auberges des Chaumes. Ce choix entraîne un lourd investissement en relations : dépliants, bouche à oreille, filières publicitaires auprès des restaurants, contacts avec les organismes de tourisme français et étrangers qui viennent en car visiter l'exploitation... C.M. a participé au Réseau de visite à la ferme créé à l'initiative du Parc naturel régional des Vosges. Maintenant, il adhère à l'Itinéraire gourmand. Il y a un gîte à la ferme, un jeu de boules en bois, traditionnel, et une cour de ferme très propre et fleurie. Une visite gratuite lors de la traite, avec dégustation de fromage, est organisée. Une vidéo a été réalisée sur l'exploitation pour montrer divers aspects de son fonctionnement; cependant, elle n'est plus projetée, les clients préférant une présentation orale directe. Certains clients souhaitent en savoir plus ; il faut animer et aiguiller les clients; on voit tout de suite ceux qui sont intéressés. Des déplacements sont organisés sur le haut de la Colline, près de la Chapelle, pour faire une présentation du paysage.

B.L. et son exploitation

La volonté d'entretenir le paysage est également marquante chez ce chevrier-fromager qui « nettoie » les terrains qui s'enfrichent à proximité des habitations situées sur le versant ouest en face du bourg de la Bresse.

Il est clair que cette fonction d'entretien a motivé la mise à disposition des terrains qui a permis son installation. Le panorama est remarquable.

Lors de la visite, B. L. s'est armé d'un micro-casque et a mis en marche une vidéo sur un écran bien à la vue des visiteurs, seraient-ils plusieurs dizaines! Il met en scène son métier de chevrier dans un discours et une gestuelle entre gouaille et pédagogie. Par un habile dispositif, quasi aérien, il fait sortir d'un enclos douze chèvres qui viennent se ranger, dociles, en deux rangées de six, attirées par une ration de maïs grain. Il invite les enfants à placer eux-mêmes les manchons de la machine à traire ou offrir une gâterie – payante – aux chevrettes à l'arrière-plan... La traite a démarré. Tout en opérant, il explique et commente, non sans quelques allusions grivoises, sur les mamelles des chèvres par exemple, il interpelle les gens de l'INRA qui savent... Il attire l'attention du public sur la vidéo qui montre des scènes de débroussaillage sur des pentes fortes et le troupeau dans des attitudes différentes. Son épouse passe au milieu du public et propose des échantillons de fromages : du Barkass (petite tome), et des fromages blancs plus ou moins affinés. Elle repart dans la fro-



magerie attenante, derrière une cloison vitrée, puis se place au comptoir de vente. B.L. se libère pour ses visiteurs INRA arrivés à l'improviste. Intéressé, très « professionnel », il les renseigne – 40 000 visiteurs par an, diffusion de 300 000 tracts sur sa chèvrerie, « tout est commercial » – et leur propose la visite de son chantier de fenaison parmi les maisons, en contrebas.

A.S. et son exploitation

C'est encore l'entretien du paysage qui est l'objectif majeur de cet éleveur dont le système d'élevage de chevaux se situe dans les hauts de Thiéfosse.

A. S. tient six chevaux de selle et trente brebis sur des terrains difficiles en haut du terroir de l'Envers de la commune de Thiéfosse, mais également à l'Endroit et sur la commune de Saulxures, pour l'essentiel en fermage ou sur la base d'échanges de service. Les 2/3 des quarante hectares qu'il exploite sont des pentes réservées aux chevaux. Les coins humides sont utilisés par les ovins. Il dresse et cherche à vendre ses chevaux à des personnes qui les lui laissent en pension pour l'entretien de ses parcelles et pour les loisirs. Les chevaux pâturent toute l'année mais disposent chacun d'un box en bois, construit par ses soins. Il achète du foin à un éleveur de Mirecourt. Il est équipé d'une motofaucheuse, d'un épandeur de fumier et d'un vieux tracteur. Le matériel est entreposé des deux côtés de la vallée, dans des hangars en bois qu'il a construits lui-même. Son habitation, une maison à étage en bois, également construite de ses mains, au bord de la route, révèle un savant bricolage. Il y a une recherche de savoir-vivre avec une terrasse accueillante. Il débouche une bouteille d'Alsace à notre intention. Il possède, dans sa cuisine, un exemplaire des deux ouvrages de recherche de notre groupe INRA-ENEŜAD. Il s'est inspiré de nos travaux pour rédiger un quatre pages fort intéressant sur la nécessaire ouverture du paysage dans la montagne vosgienne et sur l'intérêt de la multi-activité en agriculture. Le discours de A. S., clair et précis, dénote un personnage hors du commun et un projet original sur la société de la montagne vosgienne et sur ses liens avec le territoire.

D'autres manifestations plus collectives

D'autres manifestations plus collectives traduisent l'apparition de nouveaux statuts du paysage dans le sud des Vosges. L'association Vosges en marche, dont le fondateur a notamment fait une lecture attentive de notre ouvrage *Pays*, *paysans*, *paysages*, développe des modalités très diverses de découverte du paysage du massif en association à des formes variées de créations culturelles. Pendant notre séjour, les plans Paysage, suscités par le Parc naturel des Ballons des Vosges et élaborés par vallées, ont fait l'objet de réunions-débats et d'articles dans les quotidiens.

Tout ceci peut être interprété comme signe ou comme résultante d'une forte demande sociale de paysages, demande qui est probablement source de puissantes incitations économiques, sociales et culturelles pour les agriculteurs susceptibles d'offrir ce service d'entretien, voire de pédagogie. Ceux-ci continuent donc de jouer un rôle déterminant.

Mais ils sont moins nombreux qu'autrefois ; ils jouent donc davantage encore un rôle « d'acteurs clés », au sens que nous donnions à cette expression (INRA-ENSSAA, 1977). Par ailleurs, les agriculteurs jouant ce rôle clé ont considérablement évolué. Dans les années 1970, nous avions montré que les petits agriculteurs, à temps partiel ou retraités, qui n'étaient pas éligibles à l'indemnité spéciale montagne (ISM), qui était alors pourtant la mesure-phare du soutien à l'agriculture dans ces zones difficiles, jouaient le rôle principal dans l'entretien du paysage dans les zones les plus difficiles. Les choses ont changé à cet égard. Aujourd'hui, ces petits agriculteurs ont disparu ou bien ils vivent leur retraite dans leur ancienne ferme après avoir cédé, le plus souvent à des voisins connus de longue date, l'exploitation de leurs terres agricoles, à l'exception parfois d'un jardin ou d'une petite pâture.

Aujourd'hui ce rôle clé est tenu le plus souvent par des agriculteurs, véritables entrepreneurs multifonctionnels, qui entretiennent les paysages, y compris en « faisant » les parcelles un peu plus difficiles, parce que très humides après la régression de l'entretien des rigoles qui assuraient l'écoulement des eaux, entretien caractéristique de ce que nous avions appelé « le peigné vosgien ». Ces « entrepreneurs » sont souvent au service direct ou indirect des touristes. Ceux qui élèvent des vaches laitières produisent du Munster fermier qu'ils vendent souvent directement à la ferme.

Le fait marquant est la diversité des solutions inventées par les agriculteurs qui font preuve de dynamisme et de créativité, pour la mise en valeur de ces espaces difficiles.

Outre les agriculteurs résidant « sur les hauts » que nous avons brièvement décrits, des éleveurs « commerciaux » résidant en fonds de vallée contribuent aussi à l'entretien des paysages.

Il s'agit d'exploitations laitières modernes, souvent de grande dimension, parfois des GAEC, vendant leur lait à la coopérative de Bulgnéville ou à l'industriel privé Bongrain-Gérard et utilisant d'importantes surfaces en herbe des hauts pour y récolter du foin « à distance » ou pour y faire pâturer des génisses et des vaches taries. Au total, nous avons vu à l'oeuvre dans les terroirs visités une palette d'éleveurs herbagers qui se présentent comme professionnels produisant des produits et des services de qualité spécifiée, avec une référence affirmée et, semble-t-il, largement reconnue au « ménage » d'un territoire valorisé comme environnement de la résidence permanente ou touristique.

Tout ceci ne veut pas dire cependant que les paysages n'ont pas du tout évolué depuis trente ans. L'analyse fine de l'évolution des paysages de quelques terroirs nous en donne un exemple.

Presles

À Presles, une vallée évasée en haut de la commune de Basse-sur-le-Rupt, le paysage apparaît stable, mais la comparaison attentive de septembre 1975 (photo du haut) et septembre 2004 (en bas) amène à nuancer la première impression.

Le paysage de Presles demeure ouvert, sans déprise apparente, totalement herbager, avec un semis lâche d'un bâti soigné et des taches forestières. L'analyse révèle cependant quelques évolutions :

– Un long bâtiment d'exploitation (étable) a été construit le long de la route de Basse-sur-le-Rupt à Cornimont. C'est la seule extension visible de bâtiments agricoles, que l'on attribue sans hésiter au seul exploitant à temps plein dans ce paysage (sans doute à rapprocher du seul type 1 de 1975; INRA-ENSSAA, 1977).

- À proximité de ce bâtiment, sur la même route, deux maisons d'habitation, résidences secondaires ou principales, ont été construites sur un modèle proche de l'habitat traditionnel. Un peu plus haut, un habitat ancien a été restauré, visiblement à des fins de loisirs : c'est l'association Vosges en marche qui y a implanté son siège. Un deuxième site a été ouvert à l'entrée sud du terroir.

 Dans le paysage, l'arbre occupe une place légèrement plus importante en 2004. Cela provient du développement des frondaisons des arbres présents en 1975, de la multiplication d'arbres isolés et





de l'apparition ou de l'extension d'îlots boisés. Dans les terrains collectifs de landes, l'arbre a gagné ponctuellement sur la crête et par taches dans la pente. Les surfaces en arbustes, étage de végétation qui domine la fougère, ont également progressé par taches. L'arbre a gagné linéairement le long de la rupture de pente entre les landes et les surfaces fauchées. Dans l'environnement du bâti, l'évolution de l'arbre est variable. Quelques maisons disparaissent dans les arbres.

- Les surfaces en herbe demeurent peu cloisonnées et présentent une homogénéité apparente. Les parcs fixes sont localisés aux mêmes endroits. Le couvert herbacé est passé du « peigné » vosgien à ce qu'on peut, par contraste, appeler le « rugueux » vosgien. Pour distinguer les modifications de pratiques il faut changer d'échelle.

À Presles, dans l'ensemble, le paysage conserve son originalité : deux étages superposés d'occupation contrastée du terrain : en bas un vaste fond herbacé continu et assez homogène ponctué d'arbres et de constructions espacées ; plus haut une lande qui se « ferme » lentement, malgré un secteur débroussaillé.





Thiéfosse

À l'Envers de Thiéfosse, l'évolution du paysage, loin de se fermer, a été beaucoup moins forte que nous ne l'avions imaginé dans les années 1970.

Tout en haut du talweg de l'Envers, le pré, situé en contrebas de la route, était en 1975 un archétype du « peigné » vosgien. Il était aussi une des parcelles qui nous montrait, après enquête auprès de l'exploitant, que le « peigné » ne signifiait pas nécessairement une agriculture d'avenir. Il pouvait être la rémanence de pratiques manuelles dans des systèmes d'élevage où le moindre brin d'herbe comptait et en voie de disparition. Il pouvait également résulter du souci d'agriculteurs âgés et sans succession d'assurer un pas de porte et un paysage de proximité semblable à celui d'antan.

Contrairement au pronostic fait à cette date, non seulement cette partie du haut de l'Envers demeure exploitée par un agriculteur résident, mais les terrains en pente forte situés au-dessus de la route sont même en cours de défrichement.

Un système d'élevage nouveau et inattendu a été mis en place par A. S., à la fin des années 1990. Le paysage est celui d'un bassin herbacé ouvert, complanté d'arbres fruitiers et dont les limites avec la forêt, située en amont, restent nettes. Les surfaces en herbe sont fauchées et pâturées. Un « peigné », fragile, a été remplacé par un couvert rugueux apparemment durable. La durabilité dépend cependant de l'avenir d'une initiative individuelle et originale







Fresse-sur-Moselle

À la colline de Fresse-sur-Moselle, sur le versant exposé à l'est, les surfaces en herbe demeurent quasi continues et très largement dominantes. L'analyse montre cependant quelques phénomènes notables. Le bois gagne dans les zones du terroir les plus proches de la vallée de la Moselle. Ces zones présentaient en 1984 une structure en clairière. Beaucoup d'entre elles se sont boisées, laissant penser que les fermes qui se trouvaient dans ces clairières ont perdu leur fonction agricole. Ces maisons sont, dans le paysage, souvent masquées par la végétation. Cet habitat, relativement proche des zones urbanisées et industrielles de la Moselle, peut avoir été repris par des locaux en habitation permanente ou utilisé en résidence secondaire ou pour le tourisme. Il y a là un phénomène qui semble assez général : la disparition de l'agriculture des pentes de la vallée principale avec extension de la forêt ; le paysage ne s'ouvre que si l'on pénètre dans le terroir.

Le bois gagne également sur les landes en contrebas des massifs forestiers. Le phénomène n'est pas spectaculaire, il s'agit plutôt d'une évolution lente et naturelle vers une densification des arbres et des arbustes, soit aux lisières, soit en bordure d'îlots préexistants.

Cette évolution lente laisse penser qu'une utilisation par le pâturage s'est maintenue mais que sa « pression » ne contient pas la progression de l'arbre. Sans une évolution dans les pratiques, on peut penser que la forêt s'étendra à terme jusqu'aux zones fauchées et habitées du terroir. Il y a là une dynamique majeure du paysage vosgien si le phénomène se confirme en d'autres sites : dynamique en clairières, avec des haies fréquentes qui confinent déjà certaines parcelles entravant le séchage des foins. Le pâturage devient la seule possibilité d'entretien, avec toutes les limites qu'on s'est attaché à mettre en évidence il y a 20 ans quant aux possibilités de contenir les ligneux (Teissier *et al.*, 1986).

Les surfaces en herbe, inchangées en apparence, demandent une observation de proximité, un problème majeur étant celui de la maîtrise de l'excès d'eau dans des systèmes fortement mécanisés (voir l'exploitation de C.M.). Le construit ne s'est, en apparence, pas modifié sauf l'implantation d'un lotissement qui est sur le versant ouest mais qui concerne aussi le regard porté sur le paysage du versant est.

Le versant ouest est marqué par une réduction des surfaces en herbe fauchées liée à la non reprise d'une exploitation, dont le siège disparaît dans les arbres et la moitié des surfaces est actuellement à l'abandon. C'est l'éloignement des exploitations susceptibles de 'conquête' qui peut expliquer le faible taux des reprises des surfaces en herbe et particulièrement des bas de versant, peu mécanisables : ce sont constamment les premiers lieux de la déprise, avant même les parcours communaux, sur les hauts. Humides et en pente, souvent au contact de zones déjà boisées, ces terrains de bas de pente passent à

du boisement spontané. Le bois gagne également dans les landes communales, situées au-dessus de l'ancien siège de l'exploitation, malgré une utilisation en pâturage par des bovins.

Au sud du versant, la fermeture des landes est importante mais les surfaces en herbe du secteur fauché en bas de pente ont peu évolué (sans doute en relation avec une installation d'agriculteur). Le propriétaire d'une ancienne ferme a créé un lotissement d'une quinzaine de chalets, semblables mais assez bien intégrés dans le paysage, le long d'une petite route entre les deux parties nord et sud du versant. Le « peigné » vosgien est de retour dans l'environnement du lotissement! Dans le secteur, les terrains en landes présentent une dynamique d'emboisement variable en dépit d'une utilisation par des ovins, tandis que les surfaces en herbe fauchées ou fauchables évoluent peu. sauf dans les secteurs cumulant diverses contraintes (pente, humidité, éloignement...).





Selon les lieux, les évolutions du paysage sont donc plus ou moins sensibles. Mais le fait majeur est que celui-ci a acquis progressivement de nouveaux statuts, depuis une trentaine d'années. Ainsi, le paysage se révèle un facteur économique dans le projet des exploitations mais aussi dans les stratégies des collectivités locales. Il apparaît, au moins pour certains, comme médiateur entre acteurs locaux et entre ceux-ci et les visiteurs. Enfin, il est reconnu comme facteur d'identité de la montagne vosgienne. Diverses initiatives laissent penser que les politiques publiques de paysages substituent une logique économique à une logique réglementaire. On peut avancer que le paysage a acquis le statut de facteur de développement (durable).

Cette observation première relative au paysage soulève quelques questions :

- Il faudrait confirmer, mieux formaliser et évaluer le poids des nouveaux statuts du paysage sur les activités et pratiques, notamment agricoles .
 - Quelles sont les conditions d'émergence de l'offre paysagère de l'activité agricole ?
 - En quoi le paysage contribue-t-il à l'attractivité territoriale des Vosges méridionales ?
- Derrière les activités de protection, de gestion, d'aménagement du paysage, quels sont les marchés en cause, quelles sont les valeurs monétaires, y a-t-il des emplois associés ?

On peut notamment se demander pourquoi les plantations forestières semblent interrompues et, de plus, sans que cela paraisse faire débat. Pour répondre à ces questions, il faut comprendre quels ont été les déterminants des évolutions antérieures.



Déterminants économiques des évolutions

La demande de paysages ouverts est aujourd'hui, comme on l'a dit, très forte. Cette demande est d'abord le fait des habitants : alors que leur nombre a légèrement diminué, la construction de maisons neuves est notable et il devient exceptionnel que l'habitat ancien soit à l'abandon. Le nombre de résidences secondaires, qui a doublé, et, plus généralement, le développement spectaculaire du tourisme dans la zone étudiée prouvent aussi l'attrait des paysages vosgiens. En outre, les touristes sont demandeurs des services fournis par les nouveaux entrepreneurs agricoles multifonctionnels: ils achètent du Munster fermier, ils visitent les fermes, ils assistent aux traites...

En revanche, l'effondrement quasi total de l'industrie textile, dont le nombre d'emplois dans le département des Vosges est passé de 20 000 en 1975 à 3 000 aujourd'hui, entraîne une morosité économique générale dans les vallées car les autres industries (bois, meubles, plastique, pièces automobiles, agro-alimentaire, pour citer les plus importantes) n'ont pas pris le relais, loin s'en faut.

De fait, la vallée de la Moselle est surtout devenue une voie de passage très

fréquentée par les camions impliqués dans le trafic interrégional ou international. Cela donne un sentiment de vie animée mais peu d'emplois induits et une dégradation des conditions de vie. Par suite, la hiérarchie entre vallées prospères et hauts en déprise semble bien s'être renversée. La demande d'espace dans les hauts semble forte et, directement ou indirectement, elle contribue au maintien d'un paysage ouvert.

À cet égard, les exploitations d'élevage ont besoin dans l'ensemble, pour être économiquement viables, de mobiliser des ressources foncières toujours plus importantes. Sans analyser les capacités financières des éleveurs en rapport avec le prix des rares terrains mis en vente, on peut présumer le besoin de locations à bail et l'inadéquation des mécanismes traditionnels du marché foncier. Certes nous n'avons pas poussé très loin les investigations sur ce sujet, mais les remarques de nos interlocuteurs sur les ventes d'herbe et autres arrangements informels avec les voisins pour « faire » leurs parcelles, impliquent comme une évidence la précarité d'attribution des nouvelles ressources foncières mobilisées par les éleveurs.

Rôle des instances publiques

La régulation de l'accès au foncier est probablement la plus importante fonction publique pour le maintien d'une activité agricole qui soit capable de répondre à la demande sociale de paysages ouverts. Les instruments utilisés habituellement pour remplir cette fonction ne paraissent pas suffisants.

On a vu que le statut du fermage ne semble pas jouer de rôle significatif et nous n'avons jamais entendu parler des SAFER au cours de nos entretiens. En revanche, le rôle des communes et des communautés de communes est essentiel.

En effet, l'accès aux terrains communaux joue souvent un rôle prépondérant. Plusieurs agriculteurs ont évoqué auprès de nous leur déception face à des municipalités qui, à leurs yeux, ne les soutiennent pas assez sur ce plan.

Il apparaît ainsi clairement que les conflits d'intérêts liés au contrôle de l'utilisation de l'espace sont très vifs dans la région, même s'ils ne donnent pas toujours lieu à des conflits ouverts.

Nous avons apprécié la franchise avec laquelle le maire de Xonrupt nous a présenté les dynamiques foncières de la commune, avec les controverses soulevées par la révision du plan d'occupation des sols et l'établissement d'un PLU, en relation avec le statut de réserve naturelle du lac et le maintien d'un paysage ouvert. La façon dont ces conflits seront réglés jouera un rôle crucial : réduire encore les espaces ouverts, que l'agriculture entretient, au seul profit de la construction, notamment pour l'accueil des touristes, pourrait bien à terme tuer la poule aux œufs d'or. L'élaboration de « Plans Paysages » au niveau des communautés de communes est en cours et a fait l'objet d'espoirs et de débats au moment de notre visite. L'atout essentiel des municipalités en la matière est bien sûr l'existence de surfaces importantes de terrains communaux. D'une part, on le sait, elles disposent de ressources forestières en général conséquentes. D'autre part, hormis les emprises à créer pour les différentes formules de ski, elles gèrent l'affectation des « essarts » : des terrains communaux, plus ou moins grevés de servitudes héritées des usages anciens. Ces terrains, parfois étendus, font l'objet de convoitises diverses lors des décisions d'aménagement de l'espace dans une zone où la demande augmente rapidement.

Une autre catégorie de mesures publiques joue probablement un rôle important dans la viabilité économique des éleveurs que nous avons rencontrés : les diverses primes de la politique agricole commune.

Certes nous n'avons pas évalué la place de ces primes dans le revenu des familles, mais la notion « d'hectares PAC », utilisée par de nombreux agriculteurs en réponse à nos questions sur les surfaces qu'ils utilisent, semble confirmer nos hypothèses :

 d'une part, la précarité de l'accès à certaines ressources foncières. à cet égard, le nombre total d'hectares utilisés n'est pas une caractéristique structurelle essentielle aux yeux des agriculteurs euxmêmes;

- d'autre part, la prégnance de la notion d'« hectares PAC ». C'est la base de calcul et de contrôle des primes et les agriculteurs y font spontanément référence.

Bien sûr, ces remarques ne sont basées que sur des informations ponctuelles, mais elles pourraient nourrir les hypothèses de départ d'une recherche à entreprendre.

Leçons sur les méthodes

Tout d'abord, nous avons été agréablement surpris par l'accueil que nos interlocuteurs nous ont réservé. Forts de notre expérience collective, nous avons commencé cette visite de terrain, pour l'essentiel, sans rendez-vous pris à l'avance, allant voir des agriculteurs ou d'anciens agriculteurs que nous connaissions sur les terroirs visités, mais aussi engageant souvent la conversation avec ceux que le hasard nous a fait rencontrer. Dans tous les cas, ces interlocuteurs se sont montrés très intéressés par le thème de nos préoccupations et par les photos de leurs terroirs, prises il y a 20 ou 30 ans. Manifestement, l'évolution des paysages dans lesquels ils vivent et la compréhension de cette évolution les passionnent. Mais il y aurait peut-être à creuser davantage : un tel intérêt, aussi vif soit-il, peut-il expliquer la chaleur de l'accueil que nous avons tous ressentie ?

Ce retour sur le terrain permet aussi un réexamen critique des principaux concepts que nous avions utilisés. Dans l'ensemble, leur pertinence nous paraît largement confirmée trente ans après.

En particulier, dans la relation entre l'agriculture et le paysage, nous avions établi le rôle essentiel des pratiques des agriculteurs, c'est-à-dire de toutes leurs interventions affectant, directement ou non, les espaces où ils opèrent et aussi leur voisinage. Nous avions donc marqué la distinction entre pratiques et techniques.

Cette distinction est à maintenir. Les techniques, en effet, sont référées aux actes de la production et relèvent davantage de normes et donc de connaissances abstraites élaborées dans ce but. Leurs changements qui, typiquement, se concrétisent par de nouveaux outils et produits de traitement

sont aussi le vecteur de diverses nouvelles normes – la qualité du lait, l'épandage des effluents d'élevage, *etc*.

Cependant, les agriculteurs ont à résoudre des problèmes spécifiques au moyen d'un savoir en actes dont témoignent les changements de pratiques : il s'agit d'aménager des parcelles, d'établir des clôtures, des points d'eau, de contrôler la fougère, de gérer des contraintes de distance – les exploitations s'agrandissent – et aussi d'emploi du temps, pour transformer le lait, pour accueillir des clients...

Les pratiques sont ainsi la marque d'innovations non seulement dans les chaînes d'opérations, mais aussi dans leur assemblage et leur mise en cohérence dans ce qu'on peut appeler les systèmes techniques de production.

Ce qui pose la question de l'accompagnement dont bénéficient – ou pourraient bénéficier – ces innovations, en particulier pour la configuration et l'aménagement des parcelles. C'est bien là un enjeu crucial tant pour le fonctionnement des exploitations d'élevage que pour une gestion attentive des enjeux environnementaux.

La notion de terroir, telle que nous l'avions utilisée, reste aussi appropriée qu'auparavant sur ce terrain des Vosges du sud. Il s'agit là d'une utilité d'ordre heuristique. L'entité paysagère est délimitée visuellement, à partir d'un assemblage de caractéristiques de relief, de desserte, de physionomie d'ensemble, d'obstacles visuels ou au contraire d'ouvertures.

Mais le terroir fournit aussi, en général, une bonne approximation des unités résidentielles : audelà de l'interconnaissance, les résidents partagent un sentiment d'appartenance commune.

De plus, le terroir est évidemment une unité d'espace dans laquelle se nouent des relations fortes d'interdépendance foncière entre les agriculteurs. C'est évident au quotidien pour les pratiques d'utilisation des parcelles, avec les spécificités du séjour des animaux dans les pâtures. Mais c'est aussi important lors des mutations foncières au moment particulier des cessations et des reprises d'exploitation (Charreyre et Soler, 1981).

Avec la réduction du nombre d'agriculteurs résidant sur chaque terroir et la généralisation des pratiques d'exploitation à distance par fenaison ou pâturage, peut-être l'interdépendance foncière, soulignée il y a un peu plus de vingt ans, est-elle moins prégnante aujourd'hui. En revanche, elle est certainement à reconsidérer en rapport avec le développement de la résidence, permanente ou non, et de la fréquentation touristique.

Par ailleurs, demeure très fort l'intérêt, que nous avions démontré, d'approches combinant des échelles multiples (parcelle, exploitation, terroir, bassin d'emploi, *etc.*) et des articulations entre niveaux.

Ce résultat est désormais intégré dans nombre de cursus de formation à l'approche des paysages. Sa généralisation, sur le plan théorique, pourrait être utilement recherchée en référence aux méthodes d'analyse des systèmes complexes ; un autre sujet pour une future recherche ?

Ce retour sur le terrain a permis de soulever des questions importantes en particulier sur un changement du statut économique et social du paysage et sur l'effet des politiques publiques aux niveaux local, national et européen, sur l'évolution de l'agriculture et des conséquences de cette évolution sur les paysages

Remerciements

Les auteurs savent gré à tous les acteurs impliqués dans la construction des paysages d'avoir bien voulu répondre à leurs questions. Leur recherche n'aurait pas été possible sans l'appui financier du département Sciences de l'action et du développement de l'INRA, de l'unité Listo et du Centre INRA de Dijon, qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Références bibliographiques

Charreyre L., Soler L.G., 1981. Exploitations agricoles et terroirs dans les Vosges lorraines méridionales. Analyse des facteurs d'évolution de l'activité agricole. Thèse de 3e cycle, Université de Bourgogne-ENS-SAA-INRA-SAD Versailles Dijon, 148 p. + annexes.

INRA-ENSSAA, 1977 (2e éd. 1995). Pays, paysans, paysages dans les Vosges du sud. INRA Éditions, Paris, 192 p. Teissier J.H. (ed.), Brun A., Charreyre L., Deffontaines J.P., Fiorelli J.L., Houdard Y., Jeannin B., Petit M., Roux M., Soler L.G., 1986. *Espaces fourragers et aménagement. Le cas des Hautes Vosges.* Éditions de l'INRA, Paris, 228 p.